

Parcours métier

Référent prévention des TMS

En santé et sécurité au travail



C3S

Prévenir, c'est agir
SANTÉ SÉCURITÉ SPORT

🕒 Les modalités de ce parcours ?

En validant ces compétences, vous serez capable de mettre en place un plan d'action TMS basé sur l'aménagement matériel et la prévention active

4 compétences à acquérir

- > Aménager les espaces de travail
- > Mener des actions de prévention active
- > Accompagner les personnes atteintes de TMS
- > Pérenniser les actions et intégrer une culture de prévention active



Public

Infirmier(e) du travail
Médecin du travail
Préventeur
Animateur sécurité



Mode

Présentiel
Distanciel
Elearning



Durée

De 3 à 20 jours

LES + C3S

Personnalisation & Accompagnement

L'itinéraire pédagogique de ce parcours métier «Référént prévention des TMS» est adapté selon **votre expérience professionnelle et vos compétences.**

Votre conseillère pédagogique C3S **vous accompagne** dans votre démarche pour définir avec vous un parcours certifiant optimisé et personnalisé.



Exemple de parcours

1	AMÉNAGER LES ESPACES DE TRAVAIL	Durée totale 6 jours
----------	--	-------------------------

2	MENER DES ACTIONS DE PRÉVENTION ACTIVE	Durée totale 3 jours
----------	---	-------------------------

3	ACCOMPAGNER LES PERSONNES ATTEINTES DE TMS Pour les préventeurs / animateurs sécurité : Pour les professionnels de santé :	Durée totale 7 jours
----------	---	-------------------------

4	PÉRENNISER LES ACTIONS ET INTÉGRER UNE CULTURE DE PRÉVENTION ACTIVE	Durée totale 4 jours
----------	--	-------------------------



PERSONNALISATION

Ci-dessus une liste d'exemple possible pour le parcours métier «Réfèrent prévention des TMS». Le parcours peut être créé sur mesure selon vos compétences déjà acquises et vos besoins. Nous contacter.



C3S

Prévenir, c'est agir
SANTÉ SÉCURITÉ SPORT

Construisons ensemble votre parcours

02 43 23 09 23
formation@c3s.fr

www.c3s.fr

